

Recomposicions territoriales autochtones en milieu urbain

Urbanisation et urbanité mapuche au Chili

Indigenous Territorial Reconfigurations in Urban Areas

Urbanisation and Mapuche Urbanity in Chile

Recomposiciones territoriales indígenas en medio urbano

Urbanización y urbanidad mapuche en Chile

Bastien Sepúlveda

Volume 41, numéro 2-3, 2011

« Relocalisations » et résilience autochtone

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021616ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021616ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sepúlveda, B. (2011). Recomposicions territoriales autochtones en milieu urbain : urbanisation et urbanité mapuche au Chili. *Recherches amérindiennes au Québec*, 41(2-3), 117–128. <https://doi.org/10.7202/1021616ar>

Résumé de l'article

Après la conquête de leur territoire par l'armée chilienne à la fin du XIX^e siècle, les Mapuches ont été soumis à un intense processus de migration qui les a menés principalement vers les grandes villes du Chili. Ce phénomène n'a cessé de prendre de l'ampleur au fil des ans, au point que la société mapuche est aujourd'hui devenue majoritairement urbaine ; en effet, d'après les données du recensement de 2002, près de 65 % de la population autochtone du Chili résiderait en ville. Si cette forme de mobilité semble certes pouvoir être interprétée dans la perspective d'un départ contraint, elle traduit en même temps une incroyable capacité d'adaptation à une réalité changeante. À partir d'un travail mené avec des associations mapuches de l'agglomération de Concepción, dans le centre du Chili, cet article s'intéresse aux modes d'inscription de l'identité mapuche dans ce nouvel espace qu'est la ville et à la manière dont celui-ci se trouve finalement intégré à la structure territoriale autochtone.



Recompositions territoriales autochtones en milieu urbain

Urbanisation et urbanité mapuche au Chili

**Bastien
Sepúlveda**

Postdoctorant
MAECI – Canada
Université Laval,
Québec

CHEZ LES MAPUCHES DU CHILI, comme chez beaucoup d'autres peuples autochtones d'Amérique, les mouvements migratoires contemporains sont à la fois le corollaire d'une histoire marquée par la guerre, la colonisation et la dépossession, et la conséquence des multiples dégradations causées par l'intensification des activités d'exploitation des ressources naturelles durant ces dernières décennies. Le développement de grands projets fondés sur la construction d'infrastructures telles que les barrages hydrauliques, ou ceux misant sur l'extraction de minerais et d'hydrocarbures comme le pétrole, a généré des impacts affectant de façon parfois irréversible la vie des populations autochtones. Agrégés à la raréfaction d'une ressource foncière faisant cruellement défaut dans les communautés, ces impacts se sont traduits la plupart du temps par une accélération des mouvements migratoires en faveur des villes.

D'un bout à l'autre du continent, du Grand Nord canadien (Howard et Proulx 2011; Newhouse et Peters 2003) au cône sud-américain (Aravena 2010; Imilan 2010; Szulc 2004), en passant par l'Amérique centrale (Camus 2002; Yanes *et al.* 2005), la présence autochtone en milieu urbain est un fait désormais reconnu et partout avéré. Bien qu'il demeure difficile, pour ne pas dire impossible, de quantifier la part exacte des autochtones résidant en ville, on sait

néanmoins que ceux-ci sont souvent en passe de devenir majoritaires au sein de leur propre société. Au Canada, notamment, d'après le recensement de 2001, la part relative des urbains variait entre 49 % et 56 % de la population autochtone selon les variables considérées (Newhouse et Peters 2003). Au Chili, l'enquête censitaire réalisée en 2002 indiquait que près de 65 % de la population autochtone vivait désormais en ville (INE 2005).

Il faut toutefois considérer que les chiffres dont on dispose à l'échelle nationale peuvent parfois cacher d'importants contrastes, étant entendu que, dans un même pays, des différences notables peuvent exister en fonction des groupes ou des régions considérés. Au Venezuela, par exemple, le recensement de 2001 a révélé que, si la quasi-totalité des Wayúus vivait aujourd'hui en ville, les Yanomamis n'étaient en revanche que très faiblement urbanisés (Mansutti 2010). Aussi, d'une enquête censitaire à l'autre, ces données peuvent évoluer considérablement, notamment en raison de la fluctuation des méthodes employées à chaque nouveau sondage. La part relative des urbains vis-à-vis de l'ensemble de la population autochtone constitue, de ce fait, un corpus relativement instable.

Mais au-delà de la quantification de ce phénomène, c'est à la manière dont l'autochtonie s'inscrit dans le paysage urbain et aux recompositions

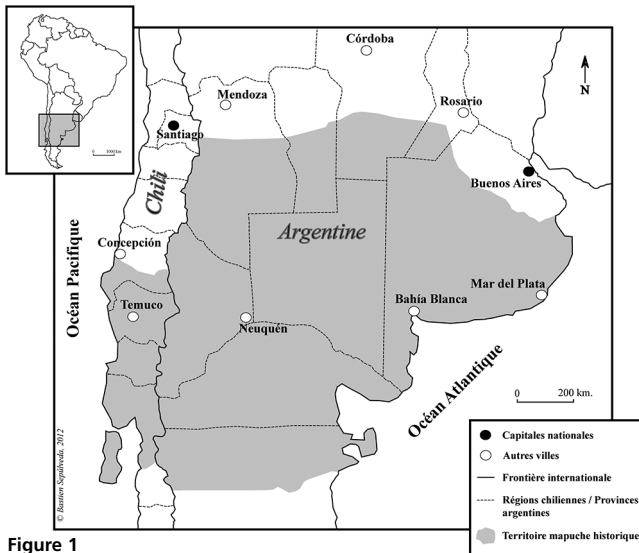


Figure 1
Le territoire mapuche dans le cône sud-américain

territoriales qui en découlent qu'il convient de s'intéresser. Comme je vais tenter de le démontrer dans cet article, aborder l'urbanité autochtone dans sa dimension spatiale présente l'intérêt de saisir tant la multiplicité que la diversité des lieux autour desquels s'articulent aujourd'hui les territoires autochtones. C'est pourquoi, tout en contextualisant le processus contemporain d'urbanisation chez les Mapuches du Chili, je chercherai à préciser la place de la ville dans l'édifice territorial autochtone. J'explorerai ensuite les formes d'inscription de la société mapuche en milieu urbain et y analyserai, enfin, les territorialités produites par la sphère associative autochtone. Je me fonderai, pour cela, sur l'expérience des associations mapuches de Concepción, où j'ai réalisé une partie importante de mes recherches entre 2008 et 2009.

LA VILLE DANS L'ÉDIFICE TERRITORIAL MAPUCHE

Cette première partie s'intéressera à la ville en tant que lieu vers lequel convergent d'importants mouvements migratoires depuis plusieurs décennies, et autour duquel, par conséquent, se réarticulent aujourd'hui les territoires autochtones. Afin de saisir l'importance de la ville dans les recompositions territoriales mapuches au Chili, je redonnerai les principaux éléments permettant de contextualiser le processus contemporain d'urbanisation. Ce détour sera l'occasion de rendre compte de la prise de conscience et de l'intérêt croissant porté, au Chili, à la question mapuche urbaine.

MOUVEMENTS MIGRATOIRES ET URBANISATION MAPUCHE AU CHILI

Après la campagne militaire de Pacification de l'Araucanie (1861-1884) par laquelle le territoire mapuche fut annexé à la juridiction chilienne, les autorités procédèrent à la distribution des *Títulos de Merced* (T.M.) qui constituèrent la base légale du processus d'usurpation des terres mapuches. Sortes de réserves foncières données en propriété aux principaux chefs amérindiens, les 3078 T.M.

attribués entre 1884 et 1929 « réduisirent » littéralement le territoire mapuche à l'existence d'un espace morcelé, parcellisé, et ne représentant plus que 6 % de la superficie originelle (González 1986). Aussi, en raison d'une croissance démographique importante et du manque de terres à répartir, le domaine « réduit » fut rapidement débordé. Pour beaucoup, le départ s'est alors imposé comme une nécessité et, dès les années 1930, des flux migratoires continus commencèrent à vider les communautés rurales au profit des principaux centres urbains du pays (Almonacid 2008).

Les recensements de population ayant systématiquement assimilé l'autochtonie à une catégorie sociale paysanne au cours du xx^e siècle au Chili, il est longtemps demeuré difficile de quantifier la part des urbains au sein de la société mapuche. Certains auteurs ont cependant estimé que, dans les années 1960, entre 15 % et 25 % des Mapuches avaient d'ores et déjà quitté leur communauté (Almonacid 2008; Munizaga 1971). Les premiers chiffres précis furent donnés par le recensement de 1992 qui, en laissant à tout un chacun la liberté de s'identifier à l'un de trois groupes ethniques alors officiellement reconnus – Mapuches, Aymaras et Rapa Nui –, ouvrit aux individus résidant en ville la possibilité d'affirmer leur ethnicité. Les résultats furent surprenants, puisque non moins de 735 297 individus, équivalant à près de 80 % de la population mapuche recensée, déclarèrent vivre en ville.

Cette tendance fut confirmée lors de la dernière enquête censitaire en 2002. Les chiffres officiels indiquèrent néanmoins une baisse significative de la part des urbains, qui ne représenteraient désormais plus que 65 % d'un total d'un peu plus de 600 000 individus (INE 2005). Cette baisse des effectifs – près de 35 % – est généralement expliquée par la modification des modalités de sondage. En effet, alors qu'en 1992 la question visant à déterminer la composition ethnique de la société chilienne fut formulée en termes d'identification à l'un des trois peuples autochtones reconnus, celle qui a été posée en 2002 sonde les citoyens sur leur appartenance effective à l'un de ces peuples, auxquels s'ajoutèrent les Alacalufes, les Atacameños, les Collas, les Quechuas et les Yámanas (Aravena 2010).

Si, en dépit de cette baisse, les urbains constituent encore le secteur majoritaire de la société mapuche, il ne faut toutefois pas perdre de vue que la ville n'a jamais capté la totalité des mouvements migratoires contemporains. Motivée avant tout par la recherche d'occasions salariales permettant de pallier les difficultés inhérentes au maintien d'agricultures de subsistance, la migration a aussi pu s'orienter vers les grandes multinationales forestières et aquicoles installées aujourd'hui « aux portes » des communautés, ou dans les centres miniers et les régions fruitières du nord du pays où les migrants sont engagés comme main-d'œuvre saisonnière. Enfin, depuis les années 1950 au moins, des flux conséquents de migrants mapuches viennent également gonfler la masse des salariés agro-forestiers des provinces argentines de Neuquén et de Río Negro (Bengoa 1996; Gundermann *et al.* 2009).

Les communautés d'origine en sont venues, de ce fait, à constituer le point d'attache, en même temps que l'espace de référence, de vastes réseaux pouvant s'étendre de « Magallanes au sud, [aux] centres miniers et urbains du Nord [et aux] localités de la Patagonie argentine, vers l'ouest » (Gundermann *et al.* 2009 : 31). Si la ville n'est donc que l'un des lieux choisis d'une migration sélective et multidirectionnelle, elle ne constitue, par conséquent, qu'un nœud parmi d'autres au sein d'un vaste complexe migratoire polycentrique mettant en lien une grande variété de sites. Son importance n'a cependant pas manqué d'interpeller l'opinion publique et, au vu de sa centralité dans les réseaux migratoires contemporains, elle a fait l'objet d'une attention croissante au cours des deux dernières décennies.

DU CONSTAT DE L'URBANISATION AU TRAITEMENT DE L'URBANITÉ AUTOCHTONE

Avant le recensement de 1992, une certaine indifférence régnait au Chili au sujet de la question mapuche urbaine. Ni l'État ni les représentants autochtones ne s'y étaient vraiment intéressés. Pour leur part, les universitaires tendaient à circonscrire leurs travaux aux espaces communautaires en milieu rural, enfermant de la sorte l'ethnicité mapuche dans les terroirs d'origine. Les urbains n'ont toutefois pas été complètement absents des recherches menées sur la société mapuche. Dès la fin des années 1950, Carlos Munizaga s'intéressa à la formation de ce qu'il nomma des « structures de transition », qu'il définit comme « [des] ponts ou mécanismes intermédiaires à travers lesquels les autochtones ruraux passent à la vie urbaine » (Munizaga 1961).

Dans les décennies qui suivirent, d'autres travaux s'intéressèrent également, bien que de manière indirecte, à la question mapuche urbaine. Il s'agit avant tout de recherches anthropologiques menées sur la formation des organisations politiques mapuches au cours de l'histoire, dont l'ouvrage fondateur de Rolf Foerster et Sonia Montecino (1988) est sans aucun doute la meilleure illustration. Sans le dire clairement et peut-être même d'ailleurs sans se le proposer, ces travaux ont apporté un éclairage riche d'enseignements sur l'un des aspects majeurs et corrélatifs du processus d'urbanisation, à savoir la formation d'une élite intellectuelle autochtone en milieu urbain (Munizaga 1990); celle-là même qui, depuis 1910, anime la direction du mouvement politique mapuche depuis la ville mais qui, stratégiquement peut-être, a eu tendance à taire, occulter et parfois même nier son urbanité.

Il faudra alors attendre le tournant des années 1990 pour que l'on s'intéresse de nouveau ouvertement, mais timidement encore, à la question mapuche urbaine. Les travaux de S. Montecino, notamment, mirent le doigt sur le processus de camouflage de l'identité ethnique en milieu urbain, plus précisément à Santiago où les Mapuches étaient victimes d'une forte discrimination. Comme le souligne A. Aravena (2010), c'est à cette auteure que l'on doit l'emploi de l'expression « invisibilisation » pour qualifier le phénomène de négation stratégique de l'identité mapuche

en ville. L'intérêt de ses travaux, comme ceux de C. Munizaga, est d'avoir mis en évidence que la « disparition » de marqueurs identitaires communément reconnus pouvait n'être qu'apparente et se faire, en définitive, l'écho d'un processus de reformulation et d'adaptation de l'ethnicité à un nouveau contexte.

Ce n'est toutefois qu'après l'annonce des résultats du recensement de 1992 que ces pistes furent davantage creusées et valorisées, dans un regain d'intérêt pour la thématique mapuche urbaine. En ce sens, l'enquête censitaire de 1992 permit un tournant conceptuel qui ouvrit considérablement le champ d'investigation des études autochtones au Chili. Dès lors, la question identitaire mapuche en milieu urbain serait davantage analysée en termes de « bricolage », de reformulation et d'actualisation. De nombreux travaux anthropologiques commencèrent à être publiés dès le milieu des années 1990. C'est ainsi que dans l'une des premières publications post-recensement, A. Aravena (1995 : 174) proposa de « [...] porter l'attention sur les principaux espaces dans lesquels les migrants réélaborent et projettent l'identité en ville, dans leur tentative de conquérir ce milieu urbain et de s'adapter au nouveau contexte social et économique dans lequel ils s'insèrent ».

L'AFFIRMATION D'UNE « ETHNI/CITÉ » MAPUCHE

Mais en deçà de l'intérêt qu'il a pu susciter à l'égard des « urbains », le recensement de 1992 a également permis aux individus concernés de prendre conscience du fait qu'ils formaient désormais un « nouveau secteur » au sein de la société mapuche (Ancan 1994). Aussi, à l'image des communautés côtières revendiquant leur spécificité *lafkenche* – « gens de la mer » –, les urbains s'affirmèrent dans le concert des identités territoriales mapuches (Le Bonniec 2002) comme *Warriaches* ou « gens de la ville ». Apparue pour la première fois en 1999 (Aravena 2010), cette dénomination ne permet pas seulement à ceux qui s'en réclament de légitimer leur condition d'autochtones en milieu urbain, mais aussi et surtout de s'affirmer et de s'inscrire en tant qu'urbains à l'intérieur de la société mapuche.

Certains n'hésitent d'ailleurs pas à puiser cette légitimité dans le passé, par un appel à la mémoire historique, insistant sur le fait que les villes qu'ils habitent aujourd'hui ont été fondées sur des terres usurpées à leurs ancêtres. Plusieurs communes du Grand Santiago ont ainsi fait l'objet d'une réappropriation par la toponymie : *Rawún* pour San Ramón, *Nuñowe* pour Ñuñoa, *Pudawell* pour Pudahuel, *Kêlû Kura* pour Quilicura, ou encore *Konn Chalin* pour Conchalí. Cette « mapuchisation » des toponymes vise à inscrire et réintégrer la capitale chilienne au cœur du *Pikun Mapu*, cette « terre du Nord » où la présence mapuche durant la période précolombienne est historiquement avérée (Bengoa 2000). En basculant du côté des juridictions traditionnelles, Santiago devient un territoire illégitimement usurpé que le mouvement mapuche urbain peut alors se proposer de récupérer :

Notre mission présente est de réenchanter le *Pikun Mapu*, comme toutes les terres qui ont appartenu originellement à notre peuple.

Il est nécessaire de reconstruire l'histoire pikunche et de réévaluer cette identité territoriale, pour que nous puissions revendiquer, par la force de ce passé, notre propre espace au sein de ce même territoire¹.

En redéfinissant symboliquement leur position sur l'échiquier socioculturel autochtone, les urbains parviennent donc à négocier et (re)conquérir un espace dans ce grand territoire que revendiquent les organisations mapuches contemporaines et dont ils transgressent à la fois la forme – une surface bornée aux régions de peuplement traditionnel dans le centre-sud du Chili – et la nature – fondamentalement rurale et ancrée dans la tradition. En outre, en tant qu'espace pratiqué et approprié par les migrants et leurs descendants, la ville se trouve de fait intégrée à l'édifice territorial autochtone. Au-delà du processus même d'urbanisation, il convient donc d'aborder l'urbanité mapuche du point de vue de sa substance spatiale et des logiques permettant la structuration d'une territorialité autochtone en milieu urbain.

LA CONSTITUTION D'UNE TERRITORIALITÉ AUTOCHTONE EN MILIEU URBAIN

En rendant compte des formes d'inscription des migrants mapuches dans le paysage urbain, je chercherai à analyser, dans cette seconde partie, les articulations donnant corps aux territorialités autochtones et à comprendre comment et dans quelle mesure se redessinent, en ville, les contours du territoire mapuche. Je montrerai qu'en faisant du quartier un espace de référence et de (re)production de l'ethnicité, les logiques migratoires mapuches ont converti la commune en une structure dont l'influence sur l'agencement de la sphère associative autochtone est considérable.

LE QUARTIER COMME ESPACE DE RÉFÉRENCE

Bien que physiquement éloigné, le migrant reste généralement membre à part entière de sa communauté d'origine avec laquelle il continue d'entretenir un certain nombre de liens de natures diverses. Plus que comme une rupture, la migration se présente dès lors comme une possibilité d'extension du domaine communautaire. Aussi, il n'est pas rare que le premier migrant soit rejoint par plusieurs de ses frères et sœurs, de ses cousins ou cousines qui tentent à leur tour l'aventure urbaine. Il en résulte un inévitable processus d'agglomération de la population mapuche au sein des secteurs « choisis » par les premiers arrivants qui tendirent, pour des raisons économiques, à se concentrer dans les communes les plus pauvres des grands centres urbains. Certaines communes du Grand Santiago, comme Cerro Navia ou La Pintana, comptaient ainsi en 2002 des concentrations de population mapuche s'élevant à plus de 6 %.

À l'échelle du quartier, les chiffres sont encore plus significatifs. Des études menées dans les deux mêmes communes ont effectivement démontré que, dans certains quartiers, la proportion de population mapuche pouvait augmenter considérablement. À Cerro Navia, par exemple, dans le quartier Sara Gajardo, N. Gissi (2001) recense une

population mapuche d'environ 30 %. Dans un quartier de la commune de La Pintana, M. Valdés (1996) en dénombre au moins tout autant et précise même que, dans l'un de ses pâtés de maisons, 115 des 129 voisins recensés, soit 89,14 % des habitants, sont Mapuches. Mais l'auteur insiste également sur le fait que tous les voisins de plus de 50 ans sont des migrants provenant du même secteur d'origine et qu'ils sont liés par des liens de parenté directs avec leurs proches voisins (fils, frères, etc.). On se trouverait là, selon lui, face à « une forme d'interrelation et de production sociale similaire au comportement du Lof [structure communautaire traditionnelle] » (Valdés 1996 : 50).

Or, toujours d'après le même auteur, cette situation caractériserait près de 58 % de la population mapuche recensée dans les neuf communes du Grand Santiago où cet effectif est le plus significatif. Le rôle des réseaux de parenté dans l'explication des patrons de distribution de la population mapuche donnerait ainsi lieu à ce que N. Gissi (2001) nomme une « production incessante de différenciation et d'auto-ségrégation », faisant du quartier un nouveau « groupe socioterritorial de référence ». Mais leur importance ne se limite pas à ce seul aspect car, plus globalement, l'activation des liens de parenté constitue un point d'appui essentiel servant de médium à l'insertion de l'ensemble du groupe dans le milieu urbain. A. Aravena (2010 : 465) enregistre, à ce propos, une « tendance de la population mapuche immigrée à se réfugier dans des stratégies économiques familiales » qui, dans bien des cas, constituent la principale source de revenus.

L'effet de cette tendance est, bien entendu, de maintenir la cohésion du groupe parental qui, en ville, semble se reproduire et se territorialiser selon un schéma assez semblable à celui de l'univers des communautés rurales. Les logiques économiques à l'œuvre chez les migrants et leurs descendants accompagnent, consolident et participent donc pleinement d'un processus de territorialisation se matérialisant par la restructuration du *lof* au sein des espaces urbains. En outre, on notera que c'est sur l'articulation et la hiérarchisation progressives de cette structure fondamentale que repose la formation du mouvement mapuche urbain.

LA STRUCTURATION DU MOUVEMENT MAPUCHE AUTOUR DE L'ÉCHELON COMMUNAL

À leur arrivée en ville, les migrants mapuches ont eu tendance à produire des espaces de sociabilité fonctionnant comme des lieux de réinvention et de reproduction de leur identité collective. Il s'agit des « structures de transition » (Munizaga 1961) déjà mentionnées plus haut, qui contribuèrent à l'insertion des migrants dans le tissu social urbain. Jusque dans les années 1970, la sociabilité mapuche en milieu urbain s'est articulée principalement autour du parcours de quelques lieux informels connus de tous et particulièrement fréquentés les jours de congé des salariés *puertas adentro*². À Santiago, le plus réputé de ces lieux était le « Jardín », que L. Aillapán cite à plusieurs reprises et qu'il qualifie même de « lieu privilégié de réunion des Mapuches »

**Extrait de la Loi indigène réglementée
n° 19.253/titre VIII - paragraphe 5^e « Dispositions
particulières pour les indigènes urbains et migrants »**

ARTICLE 75.

Seront entendus par indigènes urbains les Chiliens qui, réunissant les conditions requises de l'article 2 de cette loi et dont le domicile correspond à une aire urbaine du territoire national, s'auto-identifient comme indigènes; et par indigènes migrants ceux qui, réunissant les mêmes conditions d'origine que précédemment, ont leur domicile permanent dans une zone rurale non comprise dans les définitions des articles 60, 62, 66 et 72.

ARTICLE 76.

Les indigènes urbains ou migrants pourront former des Associations indigènes urbaines ou de migrants, qui se constitueront en accord avec les préceptes établis dans cette loi. L'Association indigène urbaine ou de migrants sera une instance d'organisation sociale, de développement culturel, de soutien, protection mutuelle et entraide entre les indigènes urbains ou migrants, respectivement.

[notre trad.]

dans le récit autobiographique livré à C. Munizaga (1971 : 48). C'est là que l'on retrouvait ses parents proches ou lointains, que l'on rencontrait d'autres migrants et que certain(e)s même connurent leur futur(e) époux(se).

Après le coup d'État de 1973, les lieux de sociabilité mapuche se recentrèrent sur l'espace strictement domestique. La dictature ayant eu entre autres effets d'empêcher les réunions publiques, l'espace social mapuche se replia – plus encore qu'auparavant – sur les réseaux de parents proches. Si les réunions familiales devinrent ainsi le moment privilégié pour se remémorer la vie dans la communauté d'origine, partager ses souvenirs, échanger et parler en *mapudungun* – langue des Mapuches – ou jouer de la musique, beaucoup de Mapuches se retrouvèrent également dans des comités de quartier qui, jusqu'à aujourd'hui, constituent des plateformes d'organisation formelles gérées à l'échelle de la commune pour la résolution des problèmes d'un secteur déterminé. Regroupant tout ou partie des habitants d'un même quartier, ces comités ont pu prendre, de fait, la forme de véritables organisations ethniques, notamment dans les secteurs à forte présence mapuche où la composition de leur directoire a pu s'apparenter à celle d'un conseil communautaire assurant la représentation des différentes familles en présence.

Ces lieux de rencontre et de partage d'expérience constituèrent, pour nombre de Mapuches des banlieues populaires, le creuset d'une ethnicité clandestine qui ne sortit au grand jour que dans le courant des années 1980, avec le relâchement de la répression dictatoriale et le retour, sur le devant de la scène, des partis d'opposition (Mariman 1999). Des groupes « folkloriques » mapuches commencèrent à apparaître publiquement, chantant et dansant dans les rues piétonnes, les écoles et même dans certains programmes télévisés, tandis que certains se firent plutôt connaître pour la production d'artisanat. D'autres,

plus politisés, militèrent même ouvertement pour la fin du processus de liquidation des communautés autochtones³ et pour le retour à la démocratie (Rupailaf 2002).

Faisant écho à cette résurgence, une loi indigène fut promulguée en 1993, reconnaissant, pour la première fois, l'existence d'autochtones urbains, par l'inclusion d'un paragraphe contenant une série de « Dispositions particulières pour les indigènes urbains et migrants ». Si cette reconnaissance officielle doit, certes, beaucoup à la formalisation d'un mouvement mapuche urbain dans le courant des années 1980, ce sont toutefois les effets qu'elle eut en retour sur ledit mouvement qui méritent d'être soulignés. Nous noterons alors que la mise en application de la nouvelle législation ne contribua pas seulement à

consolider le tissu associatif mapuche urbain, mais aussi et surtout à le complexifier en favorisant sa participation au sein d'une nouvelle structure : l'Association indigène (A.I.).

DU COMITÉ DE QUARTIER À L'ASSOCIATION INDIGÈNE

Figure juridique créée dans le but de drainer les fonds de la Corporation nationale de développement indigène (CONADI), l'A.I. encourage et stimule l'action collective autochtone en milieu urbain. À Santiago notamment, les politiques de la CONADI s'attachent :

[...] à promouvoir la diffusion et le développement culturels; à soutenir la création d'associations et d'organisations; à encourager la production économique des individus, des familles et des organisations indigènes, grâce au financement de projets de micro-entreprises; à stimuler des programmes d'éducation interculturelle bilingue au niveau des écoles maternelles, élémentaires et secondaires, offrant des bourses et des cours spéciaux pour les étudiants indigènes; à mettre en place des programmes d'approche interculturelle de la santé dans plusieurs communes de la Région Métropolitaine (Aravena 2010 : 562).

Bien que le budget destiné à l'antenne de la CONADI à Santiago ne dépasse pas 3 % du total alloué par l'État à l'institution, une manne a indéniablement été ouverte. Le terme d'ethnification semble, à ce titre, relativement approprié pour qualifier l'action publique menée depuis la promulgation de la Loi n° 19.253, dont l'un des principaux effets est sans aucun doute d'avoir contribué à la constitution d'une véritable clientèle autochtone en milieu urbain. Comme le soutient A. Aravena (*ibid.* : 565-566) :

[...] les politiques de discrimination positive dirigées vers cette population entraînent une incitation explicite du gouvernement à acquérir une identité ethnique cible de ces mêmes politiques, et à utiliser cette identité pour obtenir des ressources qui ne pourraient être obtenues autrement.

Certains n'ont alors pas hésité à se saisir de leur ethnicité pour la mettre au service de questions telles que les

subsidés pour le logement, les bourses d'étude ou les financements de projets économique-productifs. Aussi, beaucoup se sont trouvés ou (re)découverts une ethnicité enfouie, tellement qu'elle pouvait bien parfois ne relever que d'une pure (ré)invention. Cette réalité s'est reflétée dans la multiplication du nombre d'A.I. inscrites à l'antenne de la CONADI installée dans la capitale. Non moins de soixante-dix-neuf associations mapuches urbaines auraient été créées à Santiago entre 1994 et 2002. En 2004, on en recensait déjà plus d'une centaine (Millaleo 2006).

La plupart de ces associations correspond toutefois à des groupes formés ou sortis de l'ombre dans le courant des années 1980. Un grand nombre d'associations mapuches urbaines sont ainsi nées de l'ethnisation d'anciens comités de quartier fondés sur la réunion de familles résidant dans un même secteur. En ce sens, il continue d'y avoir, dans le processus de constitution des A.I., une inscription territoriale toujours forte au niveau du quartier.

Du point de vue du nombre d'adhérents que regroupent ces associations, les chiffres officiels faisaient état de 2542 individus en 2002, et de 4858 en 2004 (Aravena 2010; Millaleo 2006). Ces chiffres doivent cependant être relativisés, et ce pour plusieurs raisons. Notons tout d'abord que, d'un point de vue légal, il n'est pas interdit de participer simultanément à plusieurs A.I. Certaines personnes inscrites dans plusieurs A.I. ont en conséquence été recensées plus d'une fois. Si l'on soustrait ces inscriptions répétées du décompte total, on fait alors baisser à 4373 le nombre réel d'adhérents dans la capitale, révélant un taux d'associativité à peine supérieur à 2,5 % (Millaleo 2006). Ensuite, il faut également tenir compte du fait qu'un certain nombre d'inscrits ne participent ni aux réunions ni aux activités organisées par l'association dont ils sont membres, tandis que d'autres participent aux dynamiques associatives sans être formellement inscrits dans aucune structure.

Tous ces éléments font des chiffres officiels une donnée purement indicative, à prendre avec d'autant plus de précaution qu'elle ne reflète pas la totalité du tissu social mapuche de la capitale. Les A.I. et leurs membres ne constituent en effet que la partie visible d'un ensemble bien plus vaste mais vivant et pratiquant son ethnicité de manière encore relativement « clandestine » ou « souterraine ». Bon gré mal gré, le mouvement mapuche formel parvient toutefois à marquer le pas et à entraîner dans son sillage une part croissante de la société mapuche urbaine, et ce non seulement à Santiago mais aussi dans la plupart des grandes agglomérations de province, par exemple à Concepción où l'affirmation d'un puissant mouvement

Tableau 1
Associations indigènes créées
entre 1994 et 2002 dans le
Grand Santiago

ANNÉE	NOMBRE D'ASSOCIATIONS	% DU TOTAL
1994	5	6,33
1995	4	5,06
1996	5	6,33
1997	6	7,59
1998	7	8,86
1999	23	29,11
2000	11	13,92
2001	5	6,33
2002	13	16,46
Total	79	100,00

(Source : Aravena 2010)

autochtone servira d'illustration à la suite de mes propos.

L'EXPÉRIENCE DES ASSOCIATIONS MAPUCHES DU GRAND CONCEPCIÓN

Les travaux portant sur la question mapuche urbaine au Chili ont eu tendance à se concentrer de manière exclusive sur le cas de Santiago, dans la reproduction d'un schéma centre-périphérie caractérisant le fonctionnement sociopolitique chilien. Les villes de province n'ont encore fait l'objet d'aucune recherche sérieuse sur ce thème. Ce déséquilibre a été soulevé pour la première fois dans un article publié en 2005 par des anthropologues de l'Université de Concepción (Aravena *et al.* 2005). Depuis, plusieurs mémoires de premier cycle sur

le thème de l'identité mapuche à Concepción ont été soutenus dans ce même établissement (Cisternas 2009; Dresdner 2010). Pour ma part, j'ai développé un travail collaboratif avec plusieurs des associations mapuches du Grand Concepción, que j'ai accompagnées entre 2008 et 2009 dans un processus d'unification et d'imbrication associative à l'échelle de l'aire métropolitaine. Afin de contextualiser cette expérience et avant d'en expliciter les enseignements, je reviendrai sur les origines et la formation du mouvement mapuche dans cette ville du centre du Chili.

AUX ORIGINES DU MOUVEMENT MAPUCHE À CONCEPCIÓN

Établie en 1550 sur les fondations du fort de Penco, à l'embouchure du fleuve Bío-Bío, Concepción a longtemps constitué l'avant-garde espagnole – puis chilienne – la plus méridionale du royaume du Chili. Située aux portes du territoire mapuche, cette « ville-frontière » a occupé une place stratégique dans le cadre des campagnes militaires visant à annexer l'Araucanie. Devenue capitale de la Région du Bío-Bío, Concepción est aujourd'hui l'un des centres administratifs les plus importants de tout le pays. S'appuyant sur un important complexe portuaire, elle constitue également un bassin d'emplois considérable lié à l'industrie et à l'exportation (Mardones Flores 2001). Comptant à ce jour près d'un million d'habitants, les dix communes de son aire métropolitaine – Concepción, Chiguayante, San Pedro de la Paz, Coronel, Lota, Hualqui, Talcahuano, Hualpen, Penco et Tomé – représentent, après Santiago, la seconde agglomération chilienne.

À la suite de la mise en réduction du territoire mapuche, la ville s'est très vite imposée comme réceptacle « naturel » d'importants mouvements migratoires en provenance des communautés du sud du fleuve Bío-Bío. Cependant, comme pour l'ensemble du pays, l'absence de données censitaires ne permet de retracer que très approximativement l'évolution de la présence mapuche et de son importance à l'échelle du Grand Concepción. Les

seules données précises dont on dispose sont à nouveau celles des deux derniers recensements officiels. Notons alors qu'avec une population mapuche de 28 871 individus, Concepción était en 1992 la seconde « commune mapuche » de tout le Chili – après Temuco, capitale administrative de la région voisine d'Araucanie située en plein cœur du territoire mapuche historique.

Cette situation évolua considérablement en 2002, en lien, d'une part, avec la modification de la question visant à déterminer la composition ethnique et, d'autre part, avec le processus de morcellement administratif engagé avec la création des communes de San Pedro de la Paz et Chiguayante – en décembre 1995 et en juin 1996 respectivement – qui ôta à Concepción une part importante de sa population. Dans son ensemble, l'agglomération a néanmoins maintenu un rôle prédominant, regroupant près de 40 % de la population mapuche régionale, soit 9 % de l'ensemble des Mapuches du Chili (INE 2005). Cette réalité a cependant été niée ou, du moins, voilée et « invisibilisée » par la communauté scientifique, dont l'intérêt pour les urbains résidant hors de la capitale n'est que très récent (Aravena et al. 2005).

Ainsi, pour toute la période allant de la fin de la campagne de « pacification » à la fin de la dictature militaire en 1990, les informations disponibles sont quasi inexistantes. La bibliographie consultée ne fait effectivement état que de l'existence d'une seule organisation, connue sous le nom de Sociedad Araucana mais dont on ignore à peu près tout, aussi bien la date de formation que le rayonnement ou même le nom et le profil des principaux leaders (Foerster et Montecino 1988). Il faudra en fait attendre la fin des années 1980 et le retour de la démocratie au Chili pour qu'un mouvement mapuche s'installe durablement dans le paysage sociopolitique de l'ancienne « ville-frontière ».

R. Cattaneo (2004) signale qu'en août 1988, précisément, une soixantaine d'étudiants originaires de la

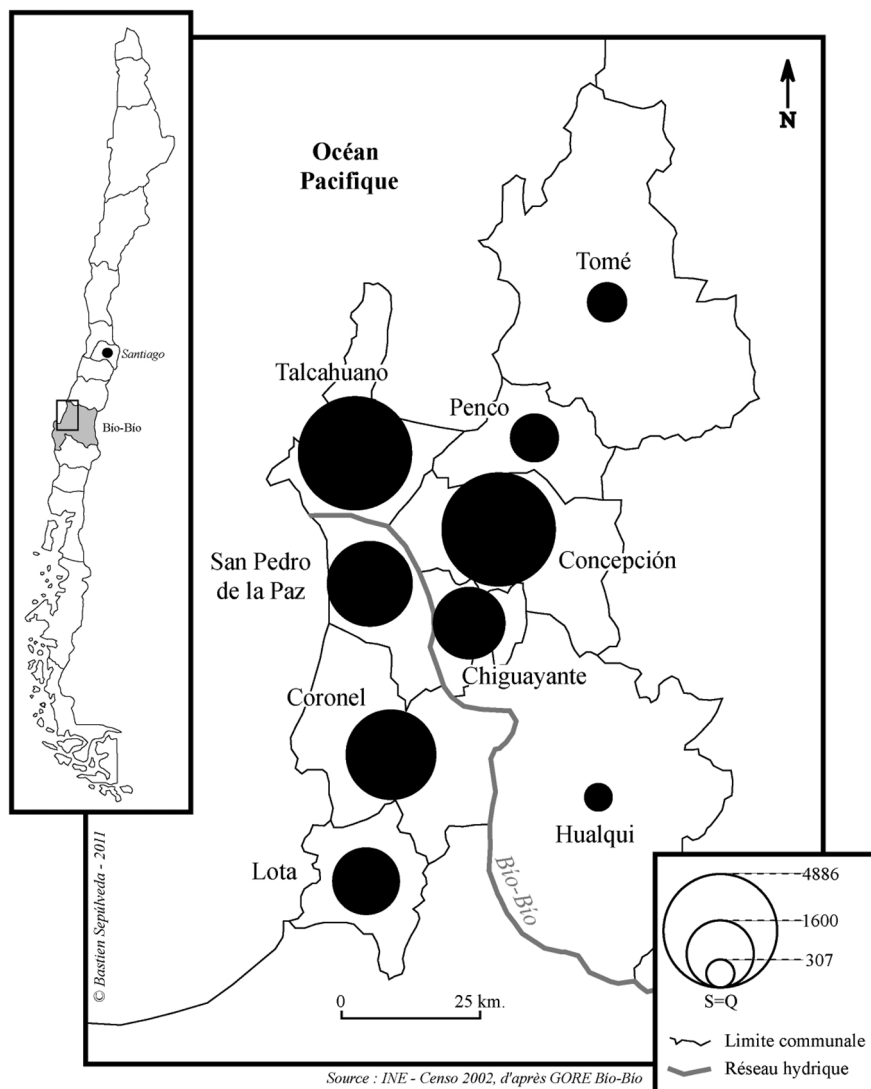


Figure 2
Population mapuche dans l'aire métropolitaine de Concepción en 2002

Tableau 2
Population mapuche du Grand Concepción en 1992 et 2002

COMMUNE	1992			2002		
	POPULATION MAPUCHE	POPULATION COMMUNE	TAUX (%)	POPULATION MAPUCHE	POPULATION COMMUNE	TAUX (%)
Hualqui	907	11 254	8,06	307	18 768	1,64
Penco	3154	28 969	10,89	823	46 016	1,79
Tomé	3527	35 573	9,91	605	52 440	1,15
Lota	4669	35 880	13,01	1638	49 089	3,34
Coronel	8902	59 059	15,07	2852	95 528	2,99
Concepción	28 871	243 742	11,84	4694	216 061	2,17
Chiguayante				1933	81 302	2,38
San Pedro				2688	80 447	3,34
Talcahuano	20 664	179 694	11,50	4886	250 348	1,95
Total	70 694	594 171	11,90	20 426	889 999	2,29

(Source : INE – Censo 1992 et 2002, <http://www.ine.cl>)

province côtière d'Arauco créèrent l'association et foyer universitaire Pegun Dugun. Des dirigeants parmi les plus prestigieux du mouvement mapuche contemporain ont transité par le Pegun Dugun, formés pour la plupart à l'Université de Concepción. L'importance du Pegun Dugun est indiscutablement liée à son rôle dans l'émergence de deux des organisations ayant profondément marqué le mouvement mapuche à l'échelle nationale ces dernières années : la Coordinadora Arauco-Malleco (CAM) en 1998, et l'Identidad Territorial Lafkenche (ITL) en 1999.

Très vite, Pegun Dugun a été rejoint par Nehuen Tuin Pu Peñi. Fondée en novembre 1993, dans le but de valoriser la culture mapuche en milieu urbain, cette organisation s'est initialement structurée sur la réunion de plusieurs familles du secteur de Hualpen, dans la commune de Talcahuano. Contrairement au Pegun Dugun dont l'existence tient avant tout à la mobilisation d'individus présents en ville de manière momentanée et circonstancielle – les étudiants n'y passent généralement que quelques années –, Nehuen Tuin Pu Peñi se caractérise par une inscription territoriale forte située à l'échelle du quartier. C'est principalement autour de ces deux organisations que le mouvement mapuche formel s'est structuré à Concepción dans le courant des années 1990. L'apparition d'associations liées à la législation indigéniste de 1993 s'est effectivement faite plus tardivement.

LA GÉNÉRATION DES ASSOCIATIONS INDIGÈNES

Depuis l'inscription de la première A.I. à Concepción, en 1998, dix-sept associations – dont trois foyers étudiants – ont au total été créées dans les différentes communes de l'aire métropolitaine. Aujourd'hui, quatorze d'entre elles se maintiennent actives mais ne regroupent, comme à Santiago, pas plus de 3 % de la population mapuche du Grand Concepción.

Comme à Santiago toujours, leur origine est souvent plus ancienne. Outre le cas du Pegun Dugun et de Nehuen Tuin Pu Peñi qui furent parmi les premières à s'inscrire sur les registres de la CONADI, plusieurs des A.I. du Grand Concepción se sont effectivement formées sur la base d'anciens comités de quartier. C'est notamment le cas des trois associations de San Pedro de la Paz, créées en 2008 sous l'impulsion de fonctionnaires municipaux qui avaient constaté qu'un nombre important d'adhérents des comités de quartier de la commune possédaient au moins un nom

Tableau 3
Associations indigènes formellement constituées dans le Grand Concepción en 2009

ASSOCIATION	INSCRITS	COMMUNE	CRÉATION	REMARQUE
Karu Mapu	28	San Pedro de la Paz	Juin 1998	Inactive
Nehuen Tuin Pu Peñi	28	Talcahuano → Hualpen*	Sept. 2000	Active
Pegun Dugun	28	Concepción	Oct. 2001	Foyer étudiant
Aliwen	24	San Pedro de la Paz	Avr. 2003	Inactive
Ruka Aliwen	25	Concepción	Oct. 2003	Foyer étudiant
Talcahueñu Ñi Folil	40	Talcahuano	Nov. 2005	Active
Lief Rakiduum	34	Concepción	Juill. 2006	Foyer étudiant
Kuriñanco	29	Concepción	Juill. 2006	Active
Rayen Wenu	85	Coronel	Juin 2007	Active
Newen Mapu	63	Concepción	Sept. 2007	Active
Hualpen Waj-Mapu	44	Hualpen	Janv. 2008	Active
Kiñe Millaray	54	San Pedro de la Paz	Mars 2008	Active
Chiwayan Meu	22	San Pedro de la Paz	Juin 2008	Active
Fay Aliwen Taiñ	46	San Pedro de la Paz	Oct. 2008	Active
Trabun Huechelu	43	Concepción	Oct. 2009	Active
We Pu Repū	35	Talcahuano	Nov. 2009	Active
Koñintu Lafken-Mapu	38	Penco	Déc. 2009	Active
Total	666			

* Le 15 mars 2004, le secteur de Hualpen fut détaché de Talcahuano pour former une commune à part entière. L'association Nehuen Tuin Pu Peñi changea conséquemment de commune de résidence.

(Source : CONADI, Gobierno de Chile)

de famille mapuche. Une sociabilité autochtone, reléguée auparavant à l'univers familial, commença de la sorte à prendre place à l'échelle de chacun des quartiers dans lesquels s'inscrivent ces associations.

On remarquera, en outre, que les membres d'une même association entretiennent généralement entre eux des liens de parenté plus ou moins étroits. De fait, chacune des A.I. de San Pedro de la Paz se présente comme une structure organisationnelle de second degré, fondée sur la réunion d'un nombre plus ou moins important de familles étendues résidant dans le même quartier. Cette nouvelle forme de sociabilité qu'est l'A.I. permet ainsi de mettre en relation différents *lof* urbains au sein d'une nouvelle entité, un échelon supérieur fondé sur une alliance entre plusieurs grandes familles étendues.

Cette structuration du champ sociopolitique mapuche mérite d'être soulignée car, l'alliance n'étant par principe que circonstancielle, elle permet également d'expliquer l'apparition de scissions modifiant périodiquement le tissu associatif en milieu urbain. Plusieurs des A.I. aujourd'hui actives à Concepción sont ainsi issues de ruptures ayant abouti à une multiplication des organisations. C'est par exemple le cas de Nehuen Tuin Pu Peñi qui donna lieu à la création successive de Talcahueñu Ñi Folil en 2005, et de Hualpen Waj Mapu en 2008. Des scissions surgies récemment au sein de ces deux associations ont également permis l'apparition, en novembre 2009, de We Pu Repū fondée sur le regroupement de familles ayant préalablement

intégré ces deux référents. Si, à San Pedro de la Paz, les conflits internes n'ont pas pour l'instant donné lieu à la création de nouvelles entités, elles ont pu s'exprimer, en revanche, à travers la circulation de certains membres d'une organisation à l'autre.

L'accroissement du nombre d'associations semble donc moins lié à l'importance du nombre d'adhérents au mouvement qu'à une réadéquation constante du partage du pouvoir au sein de la sphère associative. L'observation d'un tel principe n'est pas sans conséquences sur la structuration du champ social mapuche qui, en ville, semble difficilement dépasser le cadre de la commune. En guise d'illustration et afin de clore cette dernière partie, je propose de revenir sur les tentatives récentes de fédération de l'ensemble des associations mapuches du Grand Concepción.

VERS UNE STRATIFICATION ASSOCIATIVE À L'ÉCHELLE DU GRAND CONCEPCIÓN ?

À l'initiative des dirigeants de l'A.I. Newen Mapu, plusieurs associations mapuches du Grand Concepción se sont engagées, en 2008, dans un processus d'unification et de stratification organisationnelle visant la formation d'un grand référent représentatif du mouvement mapuche à l'échelle de l'aire métropolitaine. Les fondations de ce processus furent posées lors d'un tournoi de *palin*⁴ organisé par l'A.I. Newen Mapu en octobre 2008, à l'occasion de la traditionnelle contre-célébration de la « Découverte ». Par-delà ses aspects purement formels, l'activité fut pensée comme un moyen de rencontre, un moment de partage entre les différentes associations mapuches du Grand Concepción. Outre la quasi-totalité des membres de Newen Mapu – une soixantaine d'adhérents répartis en trois grands groupes familiaux –, plusieurs familles et dirigeants des associations de Hualpen et de San Pedro de la Paz répondirent présents.

Dans les mois qui suivirent, plusieurs réunions intercommunales eurent lieu, au cours desquelles les dirigeants de l'ensemble des associations discutèrent des modalités de mise en place d'un référent majeur et agglutinant. Sur proposition des membres de Newen Mapu, le lancement officiel de cette plateforme associative se ferait lors de la réalisation d'un grand *nguillatun* – cérémonie la plus importante du complexe rituel mapuche – qui aurait lieu dans la Réserve nationale Nonguén⁵ dont la « récupération » constitua le propos mobilisateur du processus organisationnel. La date choisie, du 28 février au 1^{er} mars 2009,



Figure 3
Tournoi de *palin* au stade régional de Concepción
(Photo de B. Sepúlveda, octobre 2008)

loin d'être fortuite, coïncidait au 455^e anniversaire de la prise et destruction du fort de Penco par les troupes du légendaire chef mapuche Lautaro qui parvint à chasser les Espagnols du territoire mapuche. Tels des Lautaro des temps modernes, les dirigeants mapuches cherchèrent eux aussi, un 28 février, à « chasser » – symboliquement du moins – l'État de « leur » territoire, via la « récupération » des terres de la Réserve nationale Nonguén.

Si la marche à suivre fut ainsi dûment balisée, les dirigeants furent néanmoins confrontés au refus catégorique, de la part de la Corporation nationale forestière (CONAF) – institution publique en charge des aires protégées –, de concéder l'espace sollicité. Dans un courrier adressé au président de l'A.I. Newen Mapu, le directeur régional de l'institution, faisant allusion au risque d'incendie et à l'absence d'infrastructures sanitaires, nia son accord à l'entrée des associations dans l'enceinte de l'aire protégée. Déçues mais pas vaincues, celles-ci trouvèrent, dans l'urgence, un terrain privé qu'elles louèrent, à quelques mètres de l'entrée de la réserve pour y réaliser leur *nguillatun*.

Du point de vue de la représentativité, l'événement peut être qualifié de réussite : non moins de six associations du Grand Concepción y participèrent, même si, pour plusieurs d'entre elles, seuls les dirigeants firent leur apparition. Au terme de ces deux journées, il sembla que la plupart des buts initialement fixés furent atteints. La cérémonie se déroula effectivement sans encombre, les principales figures du tissu associatif mapuche répondirent globalement bien à l'appel, et la presse, surtout, également convoquée, se chargea de couvrir l'événement. Le pari médiatique fut donc de toute évidence tenu, et Newen

Déclaration publique (extraits) Barrio Norte, Concepción, 3 mars 2009

L'association mapuche urbaine Newen Mapu de Barrio Norte, province de Concepción, à travers cette déclaration, communique à l'opinion publique en général ce qui suit :

1. Cela ne fait qu'un an que nous existons en tant qu'organisation, et la grande majorité de nos membres vit à Barrio Norte, Concepción. Nous sommes des employés, des ouvriers et des femmes au foyer, et nos enfants fréquentent les collèges du quartier où ils reçoivent une éducation totalement étrangère à notre identité et à notre culture. Aujourd'hui, nous nous trouvons loin de nos communautés des secteurs ruraux d'Araucanie, de Valdivia, d'Osorno et de la province d'Arauco, parce que nos aînés durent abandonner leurs territoires ancestraux où nos terres ont été usurpées. Nous avons dû apprendre à être Mapuches urbains, à vivre dans des quartiers marginaux au milieu du ciment et du racisme [...].

2. En tant que Mapuches, nous savions que nous devions commencer la récupération de nos droits en invoquant nos esprits. C'est pour cela que le 28 février et le 1^{er} mars 2009 nous avons célébré notre Nguillatun sacré. Nous avons choisi pour sa consécration un lieu de Concepción qui conserve encore une biocénose pure et originale. Nous étions plus de 200 participants en provenance de communes comme San Pedro de la Paz, Coronel, Hualpencillo, Hualpen et Concepción. Pendant la cérémonie, nous avons été guidés par notre Machi Herminda Nahuelpi, venue de Lumaco et apparentée avec un grand nombre d'entre nous. Avec elle, nous avons pris des décisions de grande importance, comme préserver l'union à l'intérieur de notre association, nous unir également avec d'autres associations de Concepción et amorcer un processus de récupération territoriale de la réserve **NONGUEN** (plus de 3000 ha) qui doit se transformer en territoire mapuche.

3. Nous devons également signaler que, pour la réalisation de notre cérémonie sacrée, nous n'avons reçu que du mépris et du racisme de la part des fonctionnaires de la CONAF qui s'est toujours opposée à ce que l'on occupe la réserve **NONGUEN** [...].

4. Aujourd'hui, nous contemplons l'avenir avec la conscience pleine de spiritualité. Notre Nguillatun sacré est historique parce que, 455 ans après la bataille triomphante de Marigüeñu sur la côte de Chivilingo et le grand triomphe de Concepción, le 28 février 1554, un nouveau « **Marrichiweu*** » résonne dans la vallée de **NONGUEN**. Dix fois nous gagnerons les nouvelles batailles que nous avons entreprises. Nous [...] revendiquons la possession de la **Réserve naturelle NONGUEN**, 3000 ha qui doivent nous être rendus, nous qui en sommes les maîtres légitimes et les seuls à comprendre le sage silence des esprits qui y demeurent [...].

Enfin, nous appelons les quelque 25 000 Mapuches urbains vivant à Concepción à s'organiser, se lever et lutter à nos côtés. Il n'y a qu'ainsi que nous consacrerons nos droits et vivrons dans une société plus juste. Nous espérons que dans un futur proche nous serons des centaines à élever notre voix et à crier avec toute la force de la terre, Marrichiweu, dix fois nous serons libres, dix fois **NONGUEN** sera territoire mapuche.

Association Newen Mapu
de Barrio Norte
Concepción

[notre trad.]

* « Marri » signifie 'dix' en langue mapuche. Il est commun qu'après le cri « Marrichiweu » – qui signifie 'dix fois nous vaincrons' –, les Mapuches reprennent le chiffre dix pour accentuer l'importance de ce qu'ils affirment.

Mapu parvint indiscutablement à rassembler, autour de la réalisation d'un *nguillatun* pour le coup « historique », le gros du mouvement mapuche de Concepción.

Si le refus de la CONAF sembla, à ce moment, n'être qu'un mauvais souvenir, la position ferme et intransigeante de ses fonctionnaires eut néanmoins un effet indiscutablement dissuasif, poussant peu à peu les dirigeants mapuches à abandonner l'idée d'investir un jour l'aire protégée. Dès les premières réunions post-*nguillatun*, des tensions commencèrent à se faire sentir entre les différentes factions en présence, laissant alors paraître, plus fortement qu'avant, les lignes de faille dessinant les contours internes du groupe. Des alliances ont de ce fait été rompues et certaines associations n'ont pas hésité à s'automarginaliser du processus d'imbrication associative, pour se replier sur des préoccupations d'ordre plus local, au niveau de la commune. Certains exprimèrent même leur refus catégorique de subordonner leur agenda à celui d'une éventuelle organisation de grande envergure.

Une dirigeante mapuche de la commune de Cerro Navia, à Santiago, signalait à ce propos, dans un entretien concédé à A. Aravena (2010 : 357), que « [...] les Mapuches de la commune sont farouches, ils s'identifient avec leur

commune et n'aiment pas que des gens de l'extérieur viennent leur dire ce qu'ils doivent faire parce que nous savons bien ce que nous voulons ». On observe, de ce fait, une tendance à s'éloigner et se rapprocher, selon des logiques associatives à géométrie variable et des jeux d'alliances marqués par leur caractère circonstanciel. La célébration du *nguillatun* constitue justement l'une des rares occasions permettant la congrégation de plusieurs référents qui, une fois l'événement clos, s'en retournent au local, au combat du quotidien mené à l'échelle communale.

Le processus engagé en 2008 par l'A.I. Newen Mapu n'a donc pas abouti aux résultats espérés, n'étant pas parvenu à dépasser la structuration d'un champ social faisant respectivement du quartier et de l'échelon municipal le cadre organisationnel et le cadre d'action les plus stables et les plus efficaces pour le mouvement mapuche en milieu urbain (Sepúlveda 2011). Jusqu'à preuve du contraire, la commune demeure en effet le seul lieu pouvant être investi de manière constante et simultanée par plusieurs associations qui s'y établissent même, parfois, sous forme de « réseaux communaux de participation et de rencontre » (Galaz 2001). Au-delà, rien ne semble jamais être définitivement acquis !



Figure 4
Participants au *nguillatun* de 2009
(Photo de B. Sepúlveda, février 2009)

EN GUISE DE CONCLUSION

Il n'y a plus lieu aujourd'hui de s'étonner de la présence autochtone en ville ni de se demander s'il est possible d'être à la fois autochtone et urbain. Les travaux réalisés sur ce sujet l'ont suffisamment bien démontré. C'est alors à la question du « comment » qu'il faut plutôt tâcher de répondre : comment ou de quelle(s) manière(s) l'autochtonie se décline-t-elle en milieu urbain ? Comment une spatialité autochtone s'y constitue-t-elle ? C'est ce que j'ai cherché à analyser dans cet article. Partant de l'expérience des associations mapuches des villes du Chili et, plus particulièrement, de l'aire métropolitaine de Concepción, j'ai tenté de démontrer que la constitution d'un espace social mapuche en ville était rendue possible par le fait que les contours communautaires mapuches reposaient sur une forme de cohésion régie par la parenté et que le territoire se construisait dans une relative indifférence du cadre géographique.

Comme on a pu l'apprécier, non seulement le *lof* se reproduit en ville selon des modalités similaires à celles des espaces d'origine en milieu rural, mais il doit être compris surtout comme un réseau migratoire pouvant s'étendre simultanément sur une multitude de sites. En ce sens, le *lof* peut être défini comme un groupe d'individus dont l'unité se fonde davantage sur le partage de liens de parenté effectifs que sur le rattachement à un espace ancré dans la terre. Pouvant s'établir sur une variété de sites de natures très diverses, il se caractérise donc par sa discontinuité. Rares sont, de ce fait, les *lof* exclusivement ruraux ou urbains, les seconds constituant généralement le prolongement des premiers hors des espaces d'origine.

Bien que le processus d'urbanisation enclenché au début du siècle passé résulte à l'évidence d'une forme de

mobilité contrainte, il a indéniablement contribué à faire de la ville un espace central dans la géographie du territoire mapuche. Mais l'importance de la ville, chez les Mapuches comme chez beaucoup d'autres peuples autochtones d'Amérique, ne tient pas seulement au rôle qu'elle joue aujourd'hui dans les recompositions et l'évolution des formes du territoire. Au-delà, la compréhension des modes de (re)production d'une spatialité propre en milieu urbain aide à mieux cerner la nature et la structuration de l'édifice territorial autochtone qui peut s'articuler, comme chez les Mapuches, sur la mise en réseau d'une grande variété de sites. Partant de ces considérations, il semble bien que c'est en se concentrant sur cet espace que les recherches à venir permettront une meilleure compréhension des dynamiques et des recompositions territoriales contemporaines.

Notes

1. Citation extraite du Protocole d'accord des organisations mapuches urbaines, présenté par la Commission juridique indigène urbaine warranka en mars 2004.
2. Au Chili, l'expression « *puertas adentro* » caractérise un système de recrutement par lequel l'employeur offre à ses salariés la possibilité de résider sur leur lieu de travail. Cette forme d'insertion tant professionnelle que résidentielle demeure importante encore, surtout chez les femmes mapuches. Beaucoup de jeunes migrantes continuent en effet aujourd'hui de s'insérer au monde de la ville via le travail domestique. Cette catégorie « socio-spatio-professionnelle » caractériserait non moins de 24 % des femmes mapuches résidant à Santiago, et plus encore à Temuco (Bello 1997).
3. En 1979, le gouvernement militaire dicta un décret qui, incitant fortement la division des anciennes réductions, institua un processus de liquidation de la propriété collective autochtone. Au retour de la démocratie, en 1990, seules quelques rares parcelles demeuraient encore indivisées, notamment dans le secteur de l'Alto Bío-Bío (Molina et Correa 1996).
4. Sport national mapuche, le *palin* ressemble à s'y méprendre au hockey sur gazon. Sur un terrain de forme rectangulaire, délimité et divisé en deux camps, deux équipes « armées » de crosses en bois et d'une pelotte de laine recouverte de cuir s'affrontent dans un match dont Fabrice Duval (2002 : 88) explique le déroulement : « Un joueur prend la balle et l'élève avec sa *chueca* pour la passer à un partenaire qui la frappe au vol mais dépasse largement la ligne de marquage (*tripalwe*) : un à zéro. Un deuxième point est marqué ; les joueurs changent alors à la fois de côté et de balle. Les perdants remontent au score et égalisent : le score n'est pas 2 à 2, mais zéro partout, car quand l'équipe perdante marque un point, celui-ci est déduit du score de l'équipe adverse. Ce n'est que lorsque la balle, par quatre fois consécutives, sort du bon côté, que la victoire est acquise. »
5. Situé à seulement 12 km du centre-ville de Concepción, l'ex-Fundo Nonguén est administré depuis le 2 janvier 2009

par la CONAF, sous le statut de Réserve nationale. Ses 3000 hectares de superficie abritent les derniers réduits de végétation native de la province.

Ouvrages cités

- ALMONACID, Fabián, 2008 : « La división de las comunidades indígenas del sur de Chile, 1925-1958: un proyecto inconcluso ». *Revista de Indias* 243 : 115-150.
- ANCAN, José, 1994 : « Los urbanos: un nuevo sector dentro de la sociedad mapuche contemporánea ». *Pentukun* 1 : 5-15.
- ARAVENA, Andrea, 1995 : « Desarrollo y procesos identitarios en el mundo indígena urbano », in J. Aylwin, H. Carrasco et C. Martínez (dir.), *Tierra, territorio y desarrollo indígena* : 171-178. IEI-UFRO, Temuco.
- , 2010 : *Modernité, ethnicité et migration : la recomposition des identités sociales indigènes vers la fin du xx^e siècle (le cas des Mapuche-Warriache à Santiago du Chili)*. Thèse de doctorat, EHESS.
- ARAVENA, Andrea, Nicolás GISSI et Gonzalo TOLEDO, 2005 : « Los Mapuche más allá y más acá de la frontera : identidad étnica en las ciudades de Concepción y Temuco ». *Sociedad Hoy* 8/9 : 117-132. Universidad de Concepción, Chile.
- BELLO, Alvaro, 1997 : « Un territorio más: consideraciones en torno a la identidad mapuche en la ciudad ». Communication présentée à la *Secunda Reunión de Antropología del MERCOSUR*, Piriapolis, Uruguay.
- BENGOA, José, 1996 : « Población, familia y migración mapuche. Los impactos de la modernización en la sociedad mapuche, 1982-1995 ». *Pentukun* 6 : 9-28.
- , 2000 [1985] : *Historia del pueblo mapuche. Siglo XIX y XX*. Sexta edición corregida, LOM Ediciones, Santiago de Chile.
- CAMUS, Manuela, 2002 : *Ser indígena en Ciudad de Guatemala*. Editorial FLACSO, Guatemala.
- CATTANEO, Rodrigo, 2004 : *Dynamiques organisationnelles et stratégies territoriales des groupes résidentiels mapuche-lafkenche de la commune de Tirúa (VIII^e région, Chili) : l'ethnicité comme ressource spatiale*. Mémoire de maîtrise, Université de Paris la Sorbonne Nouvelle.
- CISTERNAS, Elisa, 2009 : *Proceso de construcción de la identidad mapuche en miembros de asociaciones indígenas urbanas en el Gran Concepción*. Memoria para optar al Título de Socióloga, Universidad de Concepción.
- DRESDNER, Daniela, 2010 : *Efectos de la discriminación en la aceptación de la identidad étnica en los Mapuches del Concepción urbano*. Memoria para optar al Título de Socióloga, Universidad de Concepción.
- DUVAL, Fabrice, 2002 : « Le palin mapuche (Chili) ». *Techniques & Culture* 39. Disponible sur Internet : <<http://tc.revues.org/174>> (consulté le 14 août 2012).
- FOERSTER, Rolf, et Sonia MONTECINO, 1988 : *Organizaciones, líderes y contiendas mapuches (1900-1970)*. CEM, Santiago de Chile.
- GALAZ, Paulina, 2001 : « Fortalecimiento identitario y asociativo: la experiencia mapuche urbana en la comuna de La Pintana », in Colegio de Antropólogos de Chile (dir.), *Actas del Cuarto Congreso Chileno de Antropología (Santiago, 2001)*, Cd-Rom.
- GISSI, Nicolás, 2001 : « Asentamiento e identidad mapuche en Santiago: entre la asimilación (enmascaramiento) y la autosegregación (ciudadanía cultural) », in Colegio de Antropólogos de Chile (dir.), *Actas del Cuarto Congreso Chileno de Antropología (Santiago, 2001)*, Cd-Rom.
- GONZALEZ, Héctor, 1986 : « Propiedad comunitaria o individual. Las leyes indígenas y el pueblo mapuche ». *Nütram* 2(3) : 7-13.
- GUNDERMANN, Hans, Héctor GONZÁLEZ et Larisa DE RUYT, 2009 : « Migración y movilidad mapuche a la Patagonia argentina ». *Magallania* 37(1) : 21-35.
- HOWARD, Heather, et Craig PROULX (dir.), 2011 : *Aboriginal Peoples in Canadian Cities. Transformations and Continuities*. Wilfrid Laurier University Press, Waterloo.
- IMILAN, Walter, 2010 : *Warriache – Urban Indigenous. Mapuche Migration and Ethnicity in Santiago de Chile*. Lit Verlag, Berlin.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICAS (INE), 2005 : *Estadísticas sociales de los pueblos indígenas en Chile – Censo 2002*. Ministerio de Planificación, Gobierno de Chile, Santiago.
- LE BONNIEC, Fabien, 2002 : « Las identidades territoriales o cómo hacer historia desde hoy día », in R. Morales (comp.), *Territorialidad mapuche en el siglo XX* : 31-49. Ediciones Escapate, Concepción.
- MANSUTTI, Alexander, 2010 : « Présentation des droits indigènes au Venezuela (droits indigènes dans la nouvelle constitution) ». Communication présentée au *Campus international d'été et Université populaire sur les peuples autochtones*. Université de Rouen, 26 juin - 9 juillet.
- MARDONES FLORES, María (coord.), 2001 : *Geografía de la VIII Región del Biobío*. Colección Geografía de Chile – Tomo VIII Región del Biobío, Instituto Geográfico Militar, Santiago de Chile.
- MARIMAN, José, 1999 : « Surgimiento de la demanda de autonomía en la década post-dictadura ». *L'Ordinaire latino-américain* 177 : 5-10.
- MILLALEO, Ana Gabriela, 2006 : *Multiplicación y multiplicidad de las organizaciones mapuche urbanas en la Región Metropolitana. ¿Incremento en la participación mapuche o fragmentación organizacional?* Universidad ARCIS, Santiago de Chile. Disponible sur Internet : <http://www.mapunet.org/documentos/mapuches/tesis_millako.pdf> (consulté le 14 août 2012).
- MOLINA, Raúl, et Martín CORREA, 1996 : *Territorio y comunidades pehuenches del Alto Bio-Bio*. CONADI, Santiago de Chile.
- MUNIZAGA, Carlos, 1961 : « Estructuras transicionales en la migración de los Araucanos de hoy a la ciudad de Santiago de Chile ». *Notas del Centro de Estudios Antropológicos* 6 : s/p.
- , 1971 [1960] : *Vida de un Araucano. El estudiante mapuche Lorenzo Aillapán en Santiago de Chile, en 1959*. Universidad de Chile, Santiago de Chile.
- , 1990 : « Intelectuales indígenas modernos surgidos en el contacto con la sociedad chilena ». *Revista Chilena de Antropología* 8 : 21-26.
- NEWHOUSE, David, et Evelyn J. PETERS (dir.), 2003 : *Not Strangers in These Parts. Urban Aboriginal Peoples*. Government of Canada Publications, Ottawa. Disponible sur Internet : <http://www.horizons.gc.ca/doclib/AboriginalBook_e.pdf> (consulté le 14 août 2012).
- RUPAILAF, Raúl, 2002 : « Las organizaciones mapuches y las políticas indigenistas del Estado chileno (1970-2000) ». *Revista de la Academia* 7 : 59-103.
- SEPÚLVEDA, Bastien, 2011 : « Entre villes et campagnes. Mobilités contemporaines et stratégies territoriales mapuches au Chili ». *Espace, Populations, Sociétés* 2011/2 : 229-248.
- SZULC, Andrea, 2004 : « “Mapuche se es también en la waria (ciudad)”. Disputas en torno a lo rural, lo urbano y lo indígena en la Argentina ». *Política y sociedad* 41(3) : 167-180.
- VALDÉS, Marcos, 1996 : « Notas sobre la población mapuche de la Región Metropolitana: un avance de investigación ». *Pentukun* 5 : 41-66.
- YANES, Pablo, Virginia MOLINA et Oscar GONZÁLEZ (coord.), 2005 : *Urbi indiano, la larga marcha a la ciudad diversa*. Universidad Autónoma de la Ciudad de México, Dirección General de Equidad y Desarrollo Social, México.